



PRÉVIGRÊLE
ÉTUDES ET PRÉVENTION GRÊLE

Compte-rendu d'activités annuel 2025



Prévigrèle
Maison des Agriculteurs
62, avenue Augustin Bouscarle
84300 CAVAILLON
Tél : 06.61.09.02.98
email : previgrele@orange.fr
<https://www.anelfa.asso.fr/PREVIGRELE.html>
Association loi 1901 –
N° SIREN 423 066 521 00018 - Code APE :
9499Z

Ce mercredi **26 novembre 2025**, les travaux de la 29^{ème} Assemblée générale annuelle de Prévigrèle se sont tenus à la Salle Dufays à **Châteauneuf-du-Pape** (84).

Accueillis par l'ODG de l'Appellation Châteauneuf-du-Pape, les administrateurs tiennent à présenter leurs **remerciements les plus sincères à Amélie BARROT, Présidente, et à Christine FRESLARD, Directrice, ainsi qu'à leur équipe!!!**

Quel bel accueil!

La Présidence tenue, pour la première fois, par *Mme Laetitia LAMBERT* est accompagnée, en tribune de:

Didier RABIS, Secrétaire de Prévigrèle – *Jérôme RASPAIL*, Trésorier de Prévigrèle – *Bénédicte MARTIN*, Vice-présidente du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur - *Christian MOUNIER*, Vice-président du Conseil départemental du Vaucluse, Conseiller départemental du Canton de Cheval-Blanc - *François BONNEFOY*, Commissaire aux comptes pour le cabinet Corexx – *Claude BERTHET*, Directrice de l'Anelfa.

Mme la Présidente présente ses remerciements aux élus et aux membres présents avant de présenter l'ordre du jour:

- Approbation du rapport moral et du rapport d'activités 2025
- Approbation du bilan de l'exercice – Certification des comptes
- Budget prévisionnel 2026
- Barème 2026
- Tiers sortant
- Perspectives 2026
- Questions et informations diverses

Les délibérations statutaires sont suivies de l'intervention des partenaires de l'association. Sylvain MAILLARD, analyste au CRIIAM Sud, étant excusé, seule Claude BERTHET, Directrice de l'Anelfa prendra la parole.

Bénédicte MARTIN, Vice-présidente du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur prend la parole:

« La Région continuera d'accompagner Prévigrèle dans ses missions, surtout avec l'ampleur que prennent les aléas climatiques, principalement pour le monde agricole. Votre réseau est indispensable! Les vergers, la viticulture, pour ne citer qu'eux, ont besoin de vous! Je peux vous certifier ce soir qu'il n'y aura pas de baisse du montant de la subvention qui vous est allouée par la Région. Quant à l'augmenter, je ne peux rien vous en dire. L'élaboration des budgets n'est pas prévue avant le mois d'avril 2026.

J'en profite pour vous aviser que l'appel à projets pour l'aide à l'installation sera disponible dès la mi-décembre.

Nous travaillons également sur des projets hydrauliques, principalement pour le Nord Vaucluse »



Christian MOUNIER, Vice-président du Conseil départemental de Vaucluse prend à son tour la parole:

« Quand je pense à Prévigrèle, j'ai toujours un pincement au cœur. Dans les années 1990, Robert MOUTIN m'avait demandé de l'accompagner au Département pour le soutenir dans sa volonté de créer ce réseau. Au début, personne ne croyait en son projet! Quand on voit l'ampleur qu'a pris Prévigrèle, on ne peut que dire MERCI Robert!

Nous ne connaissons pas encore les budgets 2026, mais ce que je peux vous dire ce soir, c'est que nous ne vous lâcherons pas!

Ayant perdu la compétence nécessaire lors de l'entrée en vigueur de la loi NOTRe, nous avons décidé d'orienter le dossier vers le service des routes pour continuer à vous soutenir. Parce que votre mission bénéficie à tous!

Notre priorité au Département reste l'irrigation par des projets de modernisation que nous menons conjointement avec les ASA.

Nous travaillons également en étroite collaboration avec le Conseil régional sur la diversification, surtout en accompagnant les Jeunes Agriculteurs. »

C'est difficile, mais on s'accroche !

Même si la campagne 2024, relativement calme sur le front météorologique, a permis aux finances de Prévigrèle de retrouver un peu d'air, l'équilibre reste toujours *TROP instable*.

Aucun de nos **financeurs historiques** ne nous lâche ! De **nouveaux partenaires** rejoignent notre projet !

Malheureusement, ces nouvelles adhésions ne nous suffisent toujours pas pour nous permettre d'envisager sereinement l'avenir...

C'est pourquoi une très grande partie de notre mission réside dans l'élargissement de notre panel d'adhérents-financeurs.

En cette campagne 2025, c'est le volet « **SPONSOR** » qui se crée.

Ils croient en nous, nous ne les décevrons pas !

Vous pourrez les découvrir dans notre annexe « Financeurs » mais aussi sur notre page Adhérents, sur le site de l'association nationale, Anelfa, sous l'onglet « Sponsors ».

Nous vous laissons découvrir notre « ZOOM », puis notre développement sur internet.

À vos clics !

En parallèle, nous continuons, incessamment, nos actions de communication.

Impossible d'être **reconnus si on n'est pas **connus**.**

Rien ne nous semble plus évident que cette évidence. Cependant, cela reste un travail de longue haleine pour lequel **l'investissement** du Conseil d'administration, de nos techniciens et de nos opérateurs reste essentiel !

C'est grâce à **l'effort conjoint** que nous avons pu bénéficier, en cette campagne qui s'achève, de belles mises en avant :

Au national, un reportage au JT de France 2, à l'été, a permis d'ouvrir le débat sur la méthode d'ensemencement.

Au local, c'est le Vaucluse Agricole, l'Agriculture drômoise et La Tribune - Tricatin qui nous ont offert de très beaux articles, majoritairement en pleine page.

Dans le *milieu professionnel* que nous chérissons, notre présence à différentes Assemblées générales de syndicats, caves, ... a fait découvrir au plus grand nombre notre **mission** et nos **actions**, en **informant** certains, en **persuadant** d'autres, en **créant** de nouveaux liens et partenariats.

Notre campagne s'est terminée par une invitation à présenter le réseau lors du Congrès national des Pépiniéristes Viticoles, à Lourmarin. Une formidable opportunité pour faire connaître notre moyen de lutte au plus grand nombre !

ZOOM

Pour découvrir notre nouvel outil de communication, une seule adresse:

<https://www.anelfa.asso.fr/PREVIGRELE.html>



L'ANELFA CAMPAGNE LA GRÈLE PRÉVENTION RÉSEAUX QUESTIONS ? ACCÈS RÉSERVÉ

Accueil > Réseaux > 84,7,13,26,30 Prévigrèle > PREVIGRÈLE

PREVIGRÈLE

Siège social : Prévigrèle

Maison des agriculteurs
62 Avenue Augustin Bouscarle
84300 CAVAILLON
Tel: 06 61 09 02 98

[Envoyer un mail](#)

Prévigrèle Vaucluse, Ardèche, Bouches du Rhône, Drôme, Gard



Présidente :
Mme Laetitia LAMBERT

Coordinatrice :
Mme Sandra SCAVENNEC

Techniciens :
M. Étienne BONNET
M. Frédéric JOUFFRET
M. Jean-Claude MICOL

Voir la
CARTE
du réseau

Plusieurs collectivités départementales ou régionales ainsi que de nombreuses communes participent au financement de cette action.



Revue de presse

Articles de presse concernant le réseau de Prévigrèle

Sujet	Source	Article
Titre article	Journal du JJ mm aaa	[lien]
"Caves coopératives Alvallis : un plan d'investissement contre la grêle"	Dauphiné Libéré 30 juin 2025	[lien]
"Agir ensemble contre les aléas climatiques"	Pujaut-Gazette municipale N°6 juin 2025	[lien]
"Prévigrèle"	Plan d'Orgon-Revue municipale N°46 1er semestre 2025	[lien]
"Lutte contre la grêle : ces viticulteurs qui utilisent le iodure d'argent"	L'Agriculture dromeoise 19 juin 2025	[lien]
"Faire face aux risques plus nombreux"	Vaucluse Agricole 23 mai 2025	[lien]

Opérateurs bénévoles

Faites connaissance en cliquant sur le WordArt !

SAINT-GERVAIS (30) - Domaine Sainte-Anne



MAUSSANE-les-ALPILLES (13) - Arom'Alpilles

PLANTES AROMATIQUES

Actualité de Prévigrèle

2 juillet 2025

On parle de nous en Ardèche ! Un nouvel article est disponible dans la [Revue de presse](#)

26 juin 2025

Deux nouveaux articles sont disponibles dans la [Revue de presse](#)

Sponsors



Avenue des Marchés
84200 CARPENTRAS
Téléphone : 04 90 63 03 64

Faites connaissance !

Cliquez ci-dessous :



Mais aussi ici : <https://gramboisagro.com/>

nce !

SSOUS :

OMAG



[tps://groupeperret.fr/](https://groupeperret.fr/)

FACEBOOK

LINKEDIN

38, avenue du Comtat
3940 MOLLEGES
Téléphone : 04 90 90 20 20

Rapport moral - 2025

Avec une expansion de sa zone de protection pour cette campagne **2025**, le réseau Prévigrèle conserve son territoire d'action sur **5 départements**. Avec 8 nouvelles installations, le maillage actuel dispose de **192 générateurs**, dont : **84** dans le **Vaucluse**, **36** dans les **Bouches-du-Rhône**, **28** dans le **Gard**, **26** dans la **Drôme** et **18** dans l'**Ardèche**. La campagne active se déroule du **25 mars au 10 octobre**, période la plus à risque d'orages grêligènes.

Les décisions concernant le bon déroulé de la campagne de prévention pour nos **481 agricultrices/agriculteurs bénévoles** sont entérinées par les **21 membres bénévoles du Conseil d'administration** qui se sont réunis 4 fois en 2025. Leurs décisions, parfois réalisées à distance, permettent l'encadrement de l'action de nos bénévoles de terrain, ces **502 bénévoles étant tous absolument indispensables au bon déroulé de notre mission**.

Nos **473 adhérents-financeurs** sont également un pilier indispensable pour la survie du réseau. Prévigrèle doit sa pérennité au soutien du **Conseil Régional Sud Provence Alpes Côte-d'Azur** et des **Conseils Départementaux du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône**. Ces subventions sont complétées par la participation de **280 communes** du territoire, intervenant à titre individuel ou par le biais de leur **Intercommunalité**.

La fidélité de nos adhérents individuels conforte indéniablement le budget de l'association : **183 agriculteurs**, syndicats, caves coopératives ou particulières, coopératives fruitières, ODG et divers autres **organismes professionnels agricoles**.

5 caisses locales d'assurance maintiennent leur soutien à Prévigrèle. Rejoins cette année par **2 sponsors**, SAS **Grambois** et **OMAG – Groupe Perret**, les adhérents-financeurs sont de plus en plus nombreux à nous rejoindre et nous soutenir.

Le réseau Prévigrèle existe, sur le terrain, grâce à l'action de nos **prestataires de service**. Ils sont désormais 3 à assurer le volet technique : au printemps, ils procèdent à la remise en service de chaque générateur et livrent la solution acétonique d'iodure d'argent. À l'hivernage, ils passent sur chaque emplacement pour mettre le matériel à l'abri lors de la période d'inactivité. Et pendant toute la durée de la campagne, ils peuvent être amenés à intervenir pour du dépannage, de la maintenance et/ou du réapprovisionnement. Il s'agit de Frédéric **JOUFFRET**, de Cavaillon (84), Jean-Claude **MICOL**, de Carpentras (84) et pour cette campagne qui s'achève, l'effectif est complété par Elian **BONNET**, de Flassan (84), qui sera très prochainement totalement opérationnel sur son secteur prédéterminé.

Le réseau Prévigrèle reste également fortement liés à ses **partenaires historiques** :

L'Anelfa (Association Nationale d'Étude et de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques) est une association loi 1901 fondée à l'initiative d'un groupe d'agriculteurs, d'agronomes, de physiciens et d'élus, en 1951, dont le siège est à Toulouse (31). Cette association poursuit 2 objectifs :

- Développer les recherches scientifiques dans le domaine de la physique des nuages et de la modification du temps,
- Perfectionner une méthode de traitement des orages afin de réduire les dégâts causés par la grêle.

Sous contrat avec le prévisionniste Keraunos qui émet quotidiennement des bulletins complets et précis, l'Anelfa veille sur les risques de grêle pour chacun de ses 16 réseaux adhérents et émet les avis d'alertes par le biais du système Cédralis Viappel.

Quant à l'équipe du Centre Technique de Lannemezan (65), elle a pour mission la fabrication de la solution acétonique d'iodure d'argent ainsi que son expédition, le montage et la livraison des générateurs terrestres à vortex ainsi que la gestion de tout le petit matériel nécessaire à la maintenance. Y est également géré le volet grêlimétrie avec la réception, l'analyse et la compilation des données de chaque réseau par l'intermédiaire des plaques grêlimétriques. Des synthèses sur les journées à grêle en sont faites, à but d'amélioration des maillages sur le terrain.

Tout un matériel scientifique est aussi utilisé sur le site des Hautes-Pyrénées dans une optique d'amélioration du matériel et de la technique d'ensemencement.

La Fédération Départementale CIVAM de Vaucluse est à l'initiative, en 1997, de la naissance de Prévigrèle. Depuis, un lien très étroit lie les 2 structures. C'est la FD CIVAM 84 qui emploie la responsable administrative et la missionne sous convention annuelle auprès du réseau dans le but de coordonner l'intégralité de l'activité depuis le siège de Cavaillon (84).

Le CRIIAM Sud, dont le siège est à Carpentras Serres (84), garde un œil sur la météorologie annuelle et propose, par l'intermédiaire de son conseiller, un récapitulatif détaillé lors de notre Assemblée générale.



La société Corexx mandate son commissaire aux comptes pour valider et certifier les comptes annuels de l'association.

En cette campagne 2025, le Viappel a entraîné le déclenchement des générateurs **25 fois**. Chaque alerte peut concerter l'intégralité du réseau, ou simplement une partie. Le maillage laisse apparaître 4 zones qui reçoit chaque jour son bulletin de risque propre. C'est pourquoi, pour cette campagne, la zone **Nord-Ouest** a déclenché **23 fois**, le **Centre**, **23 fois**, l'**Est**, **19 fois** et le **Sud-Ouest**, **15 fois**.

Le secrétaire
Didier RABIS

La Présidente
Laetitia LAMBERT

Les financeurs du réseau Prévigrèle

473 adhérents-financeurs pour assurer la pérennité de la campagne 2025.

C'est encore une belle progression pour que la protection de notre territoire perdure !

C'est aussi un **honneur** et une **fierté** pour le Conseil d'administration et les équipes technique et administrative de Prévigrèle !

Mais c'est surtout un **soulagement** pour notre territoire de savoir que sa protection compte !

En cette campagne 2025, nous tenons particulièrement à remercier nos **2 nouveaux sponsors** :

OMAG – Groupe Perret



SAS Grambois



Communauté de Communes

Enclave des Papes Pays de Grignan

Mais aussi la **Communauté de communes Enclave des Papes Pays de Grignan**, qui nous rejoint et prend ainsi le relai de 19 financeurs individuels ! PPG

Et aussi des **exploitants individuels** prenant à cœur leur propre protection, des **syndicats viticoles**, des **caves**, des **domaines particuliers** qui ont bien compris qu'il leur fallait soutenir la prévention !

Plusieurs opérateurs-bénévoles nous ont aidé à décrocher de **nouveaux partenariats** ! C'est la preuve que **toutes les bonnes volontés** comptent et qu'il n'y a pas de petite action !! Merci !!

Au sein de l'association, nous savons pertinemment que les temps à venir nous obligeront à trouver de nouvelles sources de financement, mais aujourd'hui, nous profitons de cette occasion pour remercier nos *adhérents-financeurs historiques ainsi que nos plus récents* !

Ici, même si **chacun compte**, nous en mettons certains en avant !

En **ANNEXE 1**, vous pourrez trouver le détail complet des financeurs du réseau !

Merci à vous tous !

VAUCLUSE
LE DÉPARTEMENT

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

DÉPARTEMENT
BOUCHES-DU-RHÔNE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLEE DES BAUX-ALPILES

ACDM
Arles Crue Camargue Montagnette



Terre de Provence agglomération

Gard Rhodanien

COTELUB

Luberon Monts de Vaucluse AGGLOMERATION

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
RHÔNE LEZ PROVENCE

Agglo Quivizé en Provence



PAYS D'ORANGE EN PROVENCE

CCVS

CoVe
l'agglomération ventoux
comtat valence

CCDSP
Communauté de communes Drôme Sud Provence

Rapport d'activité du Président et du Trésorier - 2025

Rapport d'activité du Président et du Trésorier

Comptes de l'exercice clos au 31 octobre 2025 et présentés en

Assemblée générale ordinaire

Jeudi 27 novembre 2025 à 17h00 à Châteauneuf-du-Pape (84)

En 2025, les comptes de l'association ont été établis dans les mêmes règles et méthodes que les années précédentes. Dans le respect des procédures réglementaires, le commissaire aux comptes Mme COUDOR de la Société « COREX-Sud, domiciliée 216 boulevard Pierre Boulle à Avignon (84) a exercé conformément aux normes en vigueur l'audit légal de contrôle des comptes de l'association clos au 31 octobre 2025.

En Assemblée générale du 27 novembre 2025, le commissaire aux comptes a certifié les comptes annuels, attesté de leur conformité et de leur caractère sincère et fidèle à la situation financière pour la période du 01/11/2024 au 31/10/2025.

L'analyse de l'activité de l'association au cours de cet exercice comptable repose sur les points suivants :

- Maintien du secteur géographique sur les départements 07-13-26-30-84.
- Renforcement et nouvelles installations sur le réseau moyennant financement.

Le système Viappel a déclenché 25 avis sur l'ensemble du réseau.

Comparatif des alertes :

Exercice clos au	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023
Générateurs tenus par les opérateurs	192	185	180
Appels Viappel	25 fois	22 fois	38 fois
Répartis par secteur :			
-Est	19	17	27
-Centre	23	15	26
-Nord-Ouest	23	19	35
-Sud-Ouest	15	4	20

Recettes (€) annuelles de l'association :

Exercice clos au	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023
Subventions de fonctionnement	55 465	55 465	53 895
Cotisations-adhésions appelées :	443 954.66	445 170	408 680
- Dont cotisations non perçues	-60 520.44	-75 129	-98 320
- Dont cotisations perçues et en attente	383 434.22	370 041	310 361
Produits exceptionnels & financiers	3 299.18	6 556	44 729
Total des produits	386 733.40	376 597	345 659

Les charges (en €) évoluent ainsi :

Rapport d'activité du Président et du Trésorier - 2025

Exercice clos au :	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023
Approvisionnement de solution	239 687.50	253 906	228 800
Autres charges	80 167.53	76 919	68 417
Remise exceptionnelle	0	0	0
Total des charges à l'ANELFA	319 855.03	330 825	297 217
<i>Comportant principalement l'assistance permanente de l'ANELFA : fabrication et livraison de la solution, mise à disposition des générateurs au sol, palettes de rétention, stock de pièces détachées + prévisionniste + système Viappel + entretien et contrôle du gros matériel + adhesion.</i>			
Charges de fonctionnement du réseau	101 483.94	97 527	97 812
Variation du stock	6 562.50	-111 831	12 183
<i>Principalement constituées de dépenses de fonctionnement : Coordination secrétariat comptabilité, maintenance et entretien, honoraire C.C., transports, assurances, local de stockage et ses frais annexes, fournitures administratives diverses etc,.... .</i>			
Charges d'exploitation	427 943.38	316 520	407 212
Produits sur exercice précédent			
Produits exceptionnels (à titre informatif)	2 419.51	5 384	43 481
Pertes sur exercice précédent	2 462.92		24 475
Déficit de l'exploitation	- 43 672.90		- 61 553
Excédent d'exploitation		60 076	

Les campagnes de prévention se suivent et ne se ressemblent pas. Après un fort déficit en 2023, un important stock en fin de campagne 2024 nous avait permis d'enregistrer un excédent confortable. Les commandes de solution acétonique pour l'exercice qui s'achève ont été légèrement inférieures malgré un nombre de générateurs supérieurs. L'état du stock s'en ressent et nous oblige donc à enregistrer un déficit pour cet exercice.

L'aléa climatique demeure une variable incontournable du bilan annuel. Celui-ci influe largement sur les plus gros postes de charges de notre association.

Par la hausse importante du cours du prix des matières premières, principalement l'argent, l'exercice 2026 verra le prix du litre de solution acétonique d'iodure d'argent augmenter de 8.8% pour atteindre un tarif de rétrocession de 6.80€. Les charges communes de l'Anelfa, quant à elles, resteront stables.

Nous notons également qu'à la clôture, la somme de 18 737.60€ est en attente d'encaissement des financements.

À noter également la somme de 153 290.36€ d'encours dû auprès de l'Anelfa.

C'est avec ces arguments posés que le Conseil d'administration a validé une augmentation limitée de 4% de la participation financière de ses partenaires pour l'exercice 2026.

Même si l'équipe dirigeante de l'association met tout en œuvre pour équilibrer son budget, il nous est impossible d'écartier la réalité aléatoire de l'incidence climatique sur notre action.

Notre mission de protection et de sauvegarde ne pourrait perdurer sans le soutien de nos adhérents-financeurs historiques, rejoints, campagne après campagne, par de nouveaux partenaires qui nous sont de plus en plus indispensables.

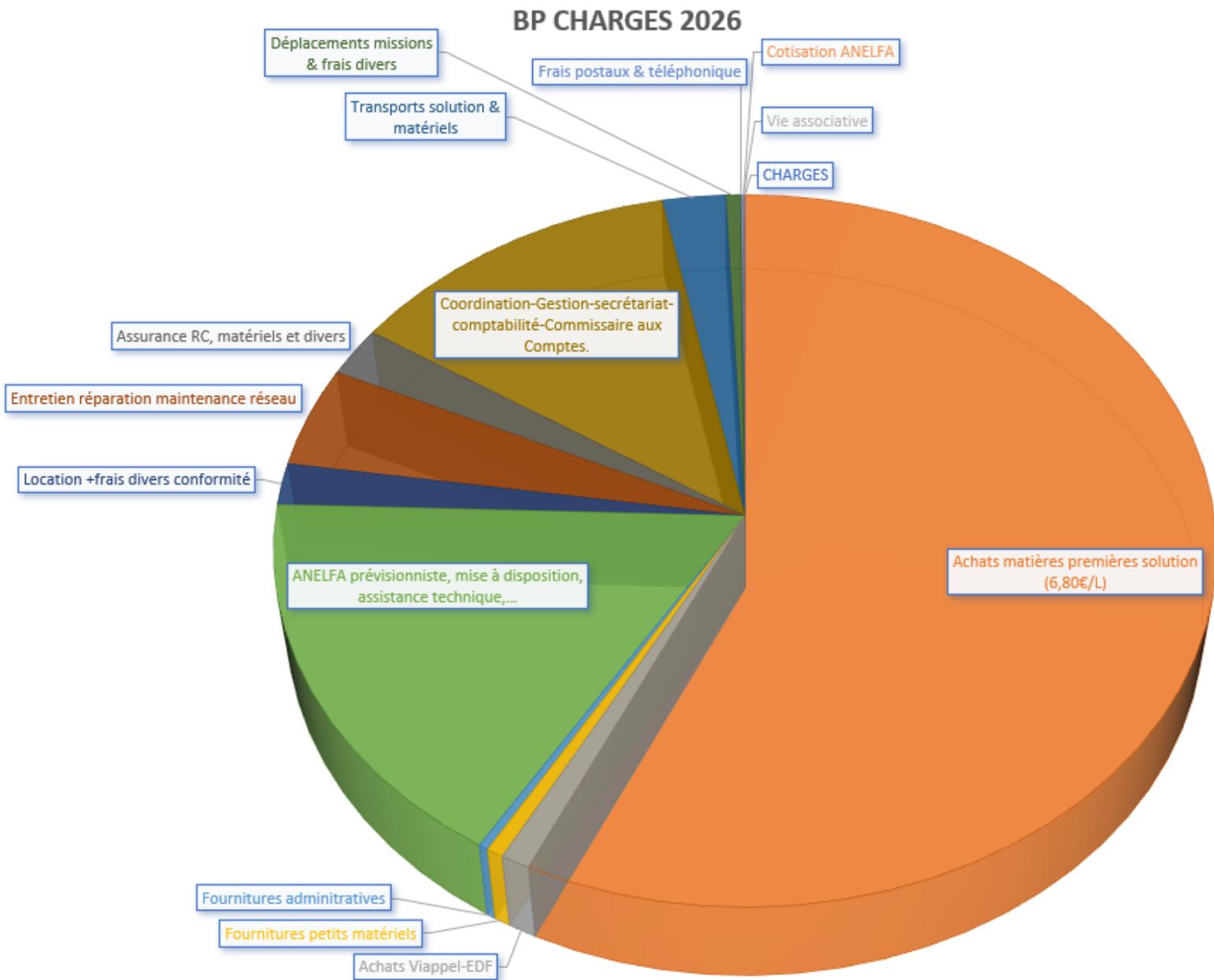
Par souci de transparence, nous tenons à votre disposition sur simple demande, le rapport du Commissaire aux comptes ainsi que les comptes annuels détaillés qui ont servi de base de travail à l'élaboration du présent rapport.

Madame la Présidente et Monsieur le Trésorier se font les porte-paroles de l'ensemble du Conseil d'administration pour remercier individuellement chacun de nos partenaires et soutiens, bénévoles et adhérents, privés et publics.

La Présidente
Laetitia LAMBERT

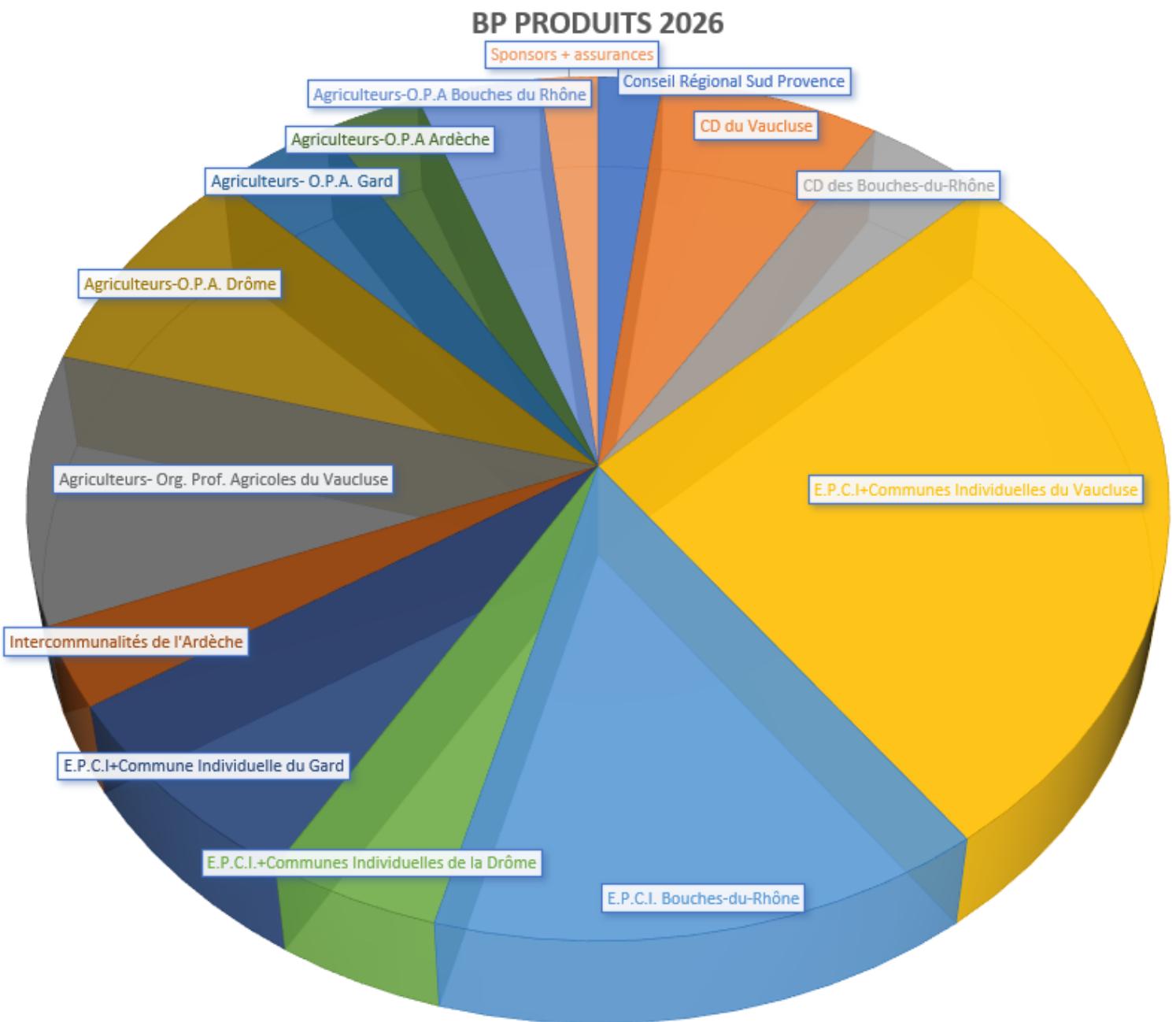
Le Trésorier
Jérôme RASPAIL

Bilan Prévisionnel 2026 – Postes de charges



Total Prévisionnel 2026 –Charges : 469 123 €

Bilan Prévisionnel 2026 – Postes de produits



Total Prévisionnel 2026 –Produits : 469 123 €

BARÈME 2026

Décision du Conseil d'administration du 19 novembre 2025

Suite à l'examen de la réalisation des bilans de l'exercice clos au 31 octobre 2025 ainsi que du projet de budget prévisionnel 2026, les administrateurs décident à l'unanimité d'appliquer un taux d'augmentation de 4% de la participation des partenaires locaux (institutions, collectivités territoriales, organismes professionnels agricoles, agriculteurs, syndicats, ... financeurs de l'association).

Cette décision a été soumise au vote de l'Assemblée générale
le jeudi 27 novembre 2025 à Châteauneuf-du-Pape
et approuvée à l'unanimité des présents et représentés

Les montants des subventions versés par le Conseil Départemental et le Conseil Régional Sud Provence sont déduits au préalable du mode de calcul pour chaque bénéficiaire du dispositif dans les départements concernés.

Communes et Intercommunalités :

Il est basé sur la moyenne de deux critères : la SAU et la population de la commune.

- Les Surfaces Agricoles Utiles (S.A.U.) source RA 2010 (DRAFF-AGRESTE) au 1^{er} janvier 2012
- Le nombre d'habitants (source INSEE), RGP 2009 recensement au 1^{er} janvier 2012.

Nombre d'habitants (x coefficient 0,323) + S.A.U. (x coefficient 1,336) divisé par 2.

En 2026 :

Pour toute installation de générateur supplémentaire demandée par les exploitants pour densifier le réseau sur chacun des départements en complément des communes ou de leur intercommunalité une cotisation est sollicitée.

Le calcul de cette cotisation est basé sur des éléments réels : charges fixes (administratives, assurances, maintenance, ...) et les charges variables (liées à la dépense de la solution, mise à disposition du matériel, prévisionnistes, ...) pour une année moyenne de 20 avis d'alerte.

Le coût d'un appareil est de : 2 032.78 €

Par ses statuts modifiés le 1^{er} décembre 2016, Prévigrèle se constitue en association loi 1901 et détermine la composition de son Conseil d'administration en 2 collèges distincts de membres bénévoles :

Le premier collège PERMANENT est composé des Présidents des 3 associations à l'origine de la création de Prévigrèle :

- Fédération Départementale CIVAM de Vaucluse – André BRIEULLE
- CETA de Cavaillon – Olivier CUREL
- SEA de Cavaillon – Frédéric GRAND

Ces 3 membres sont renouvelés automatiquement.

Auquel s'ajoute un collège RENOUVELABLE par tiers annuellement. Dans sa volonté de représenter au mieux l'intégralité des 5 départements du territoire, le Conseil d'administration 2025 est composé comme suit :

Laetitia LAMBERT	SAINT-RÉMY-de-PROVENCE (13)
Rémy SALIGNON	MALEMORT-du-COMTAT (84)
Henri REVOL	SAINT-SATURNIN-lès-AVIGNON (84)
Jérôme RASPAIL	BLAUVAC (84)
Joëlle GRAND	CAVAILLON (84)
Didier RABIS	CAVAILLON (84)
Thierry ESTELLE	SAINT-MARTIN-de-CASTILLON (84)
Joël BREGUIER	SÉNAS (13)
Jérôme BLANC	PEYPIN-d'AIGUES (84)
Jean-Louis DEVOUX	ORGON (13)
Michel GRILLI	LAGNES (84)
Serge PAULEAU	PLAN-d'ORGON (13)
Robert ROUSTAN	CHAUvac (26)
Guy REY	AUBIGNAN (84)
Justin ROUSSIN	TULETTE (26)
Nathalie MICOL	CARPENTRAS (84)
Nicolle CHAPOTIN	CAVAILLON (84)
Véronique HERBE	SAINT-VICTOR-la-COSTE (30)

Tiers sortant 2025

Joël BREGUIER
Didier RABIS
Guy REY
Henri REVOL
Rémy SALIGNON
Jérôme RASPAIL
Nathalie MICOL

Démission

Guy REY
AUBIGNAN (84)

Cooptation 2026

Franck REY
AUBIGNAN (84)

PRÉVIGRÈLE RÉSEAU 2025

192 GÉNÉRATEURS
203 GRÊLIMÈTRES

© Anelfa

Méditerranée



Comparaison des processus de croissance des éléments glacés à l'intérieur du nuage lorsqu'il y a peu de noyaux de congélation (à gauche) et lorsqu'on augmente le nombre de noyaux de congélation suite à l'ensemencement en iodure d'argent (à droite).



Molécule de vapeur d'eau

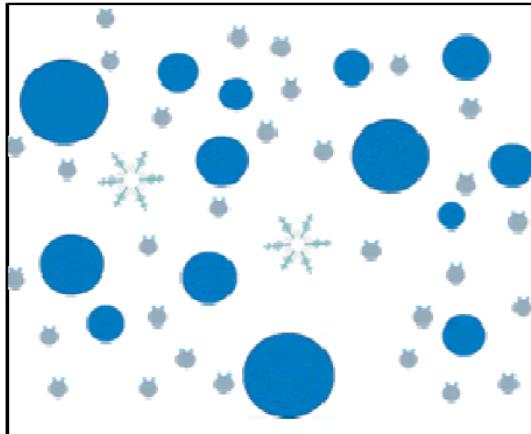


Cristal de glace



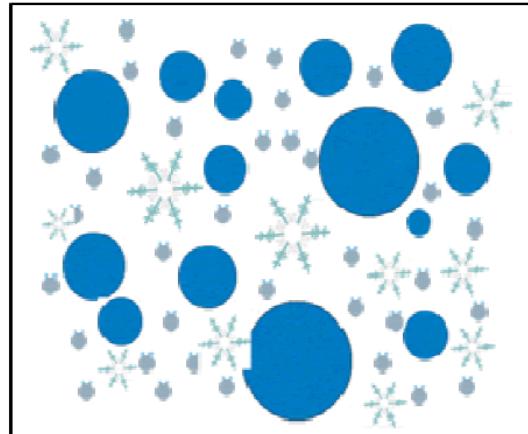
Goutte d'eau surfondue

Condition Naturelle



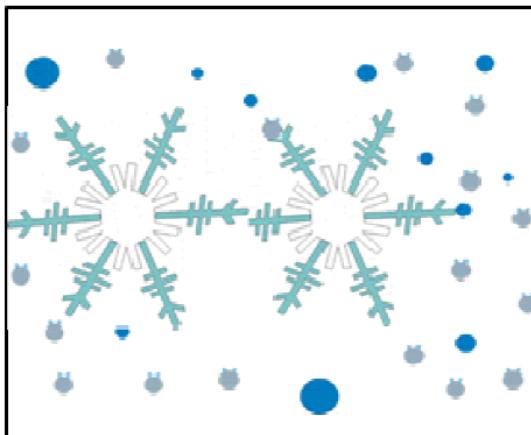
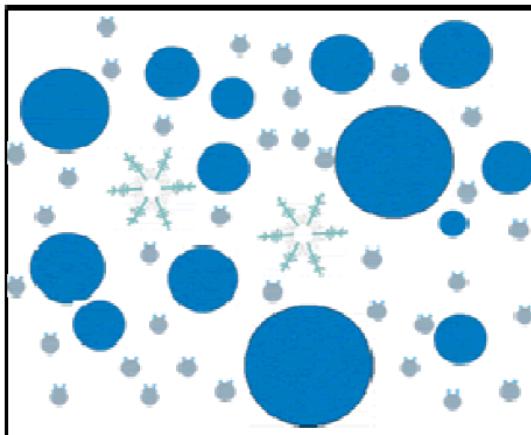
Il existe beaucoup de molécules de vapeur d'eau, des gouttes d'eau et peu de noyaux de congélation disponibles.

Condition avec ensemencement

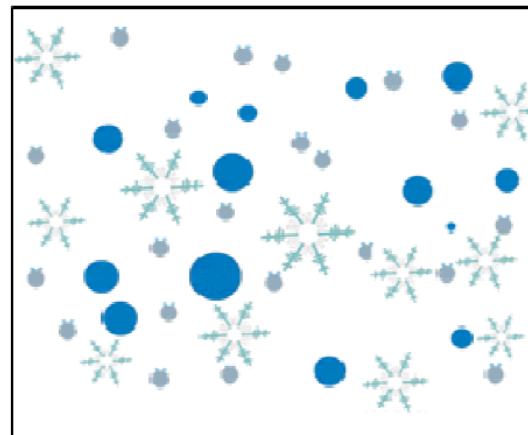
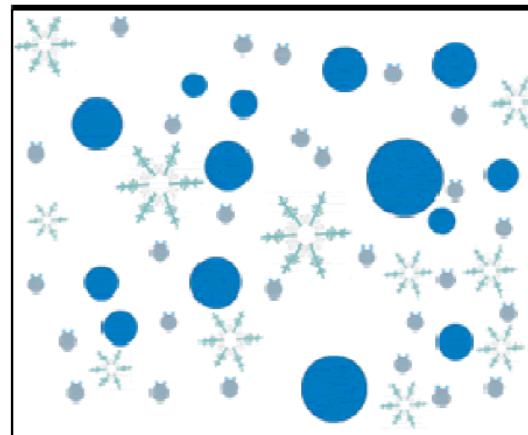


En ensemencant avec des noyaux d' AgI , on augmente le nombre de noyaux de congélation pour une même quantité de vapeur d'eau et d'eau surfondue.

Par la suite, les cristaux de glace grossissent au détriment de la vapeur d'eau et de l'eau surfondue disponibles.



Il se forme moins d'éléments glacés mais de plus grande taille qui n'auront pas le temps de fondre avant d'atteindre le sol.



Il se forme plus d'éléments glacés mais de taille plus petite qui en traversant les zones à températures positives pourront soit fondre complètement avant d'atteindre le sol soit être de taille plus petite.

Comment ça fonctionne?

L'**ensemencement** des orages à grêle mis au point par l'Anelfa est assuré par Prévigrèle sur un large quart sud-est de la France par l'installation en maillage de générateurs terrestres à vortex qui dispersent les **noyaux glaciogènes d'iode d'argent** aux racines des courants ascendants des futurs orages. La zone à ensemencer dépendant de la vitesse et de la direction de déplacement des orages, les générateurs sont installés sur de larges zones avec un espacement d'environ 10km afin de couvrir le maximum de situations.

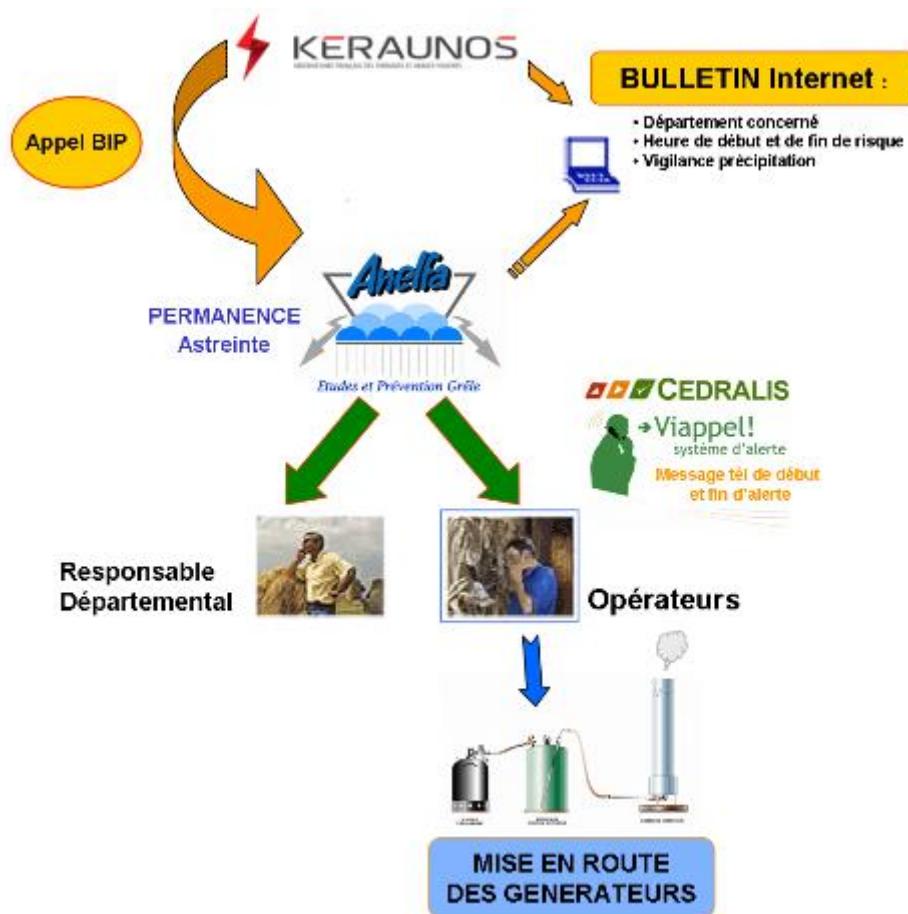
Diverses études permettent de comprendre qu'*une action isolée et limitée ne pourra pas avoir d'effet* sur un orage et que ce dispositif, même s'il est difficile à mettre en place sur une large zone, répond mieux au schéma structurel des orages.

Et concrètement?

La prévention des situations à grêle fait l'objet d'une convention nationale passée entre l'Anelfa et **Kéraunos** qui adresse alors des **bulletins de risque d'orages forts quatre heures au moins avant le début du risque**.

En fonction des renseignements fournis sur le bulletin d'alerte, le permanent Anelfa peut déclencher le système **VIAPPEL**, système automatique qui avertit par téléphone les opérateurs en charge d'un générateur en leur indiquant les **heures de fonctionnement** sur leur zone d'action.

Un appel en cascade vers les co-tenants de poste permet de sécuriser la réception de l'alerte.



L'efficacité du système repose sur un déclenchement suffisamment tôt des générateurs. Or, il est admis que la prévision de la grêle à 4 heures d'échéance n'est pas fiable à 100%.

Comme il est d'autre part exclu de déclencher le fonctionnement du réseau dans toutes les situations orageuses, il faut accepter le principe que certaines situations à grêle puissent échapper à une prévision dans les délais impartis, même si **une amélioration constante de la prévision tend à limiter au maximum ces cas de configuration**.

Les données de Prévigrèle

Fonction des consignes votées en Conseil d'administration et validées par l'Assemblée générale, voici un récapitulatif du nombre de déclenchements pour les 3 dernières campagnes:

Année de référence	Nombre d'avis sur l'intégralité du réseau	Zone Nord-Ouest	Zone Centre	Zone Est	Zone Sud-Ouest
2023	38	35	26	27	20
2024	22	19	15	17	4
2025	25	23	23	19	15

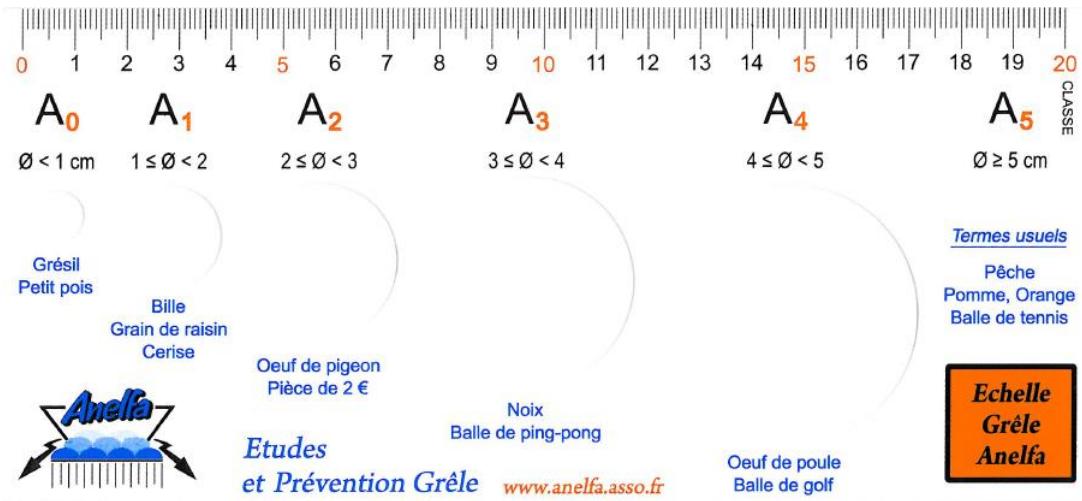
C'est une variable d'ajustement pour laquelle seule la météo d'une campagne de prévention donnée influe.
La consommation en solution acétonique d'iodure d'argent qui en découle permet d'envisager le budget potentiellement nécessaire pour la campagne suivante et de procéder au vote des consignes qui seront appliquées.

Consignes 2026

Sur proposition du Conseil d'administration du 19 novembre 2025:

Début de campagne	° Mercredi 25 mars 2026
Fin de campagne	° Samedi 10 octobre 2026
Seuil de risque	≥ 20% du 25 mars au 10 octobre (décision du CA Prévigrèle du 16/11/23)
Fonctionnement de nuit	° Oui en horaires réels (décision du CA Prévigrèle du 16/11/23)
Fonctionnement vigilance météo	° Pas d'alerte ou arrêt d'alerte en cas de vigilance orange fortes précipitations à partir du 1er septembre (décision de l'AG Anelfa du 11/05/07)

Classification de la grêle



À visée scientifique, une échelle de classification de la grêle s'est avérée nécessaire.

Comme vous pouvez le constater, le grêlon peut être de classe A0 à A5, selon son diamètre. Pour aider à la mesure, chaque classe a été vulgarisée: un grêlon A0 aura la taille d'un petit pois, tandis qu'un grêlon A3 se rapprochera plus de la balle de ping-pong et le A5 d'une balle de tennis!

La taille de la grêle influe bien évidemment sur la force cinétique puisque plus un grêlon sera gros, plus il chutera vite. C'est donc la combinaison de sa taille et de la force cinétique qui occasionne les dégâts: quand un grêlon A0 coupera la tête des fleurs, un A4 fera des trous importants dans la carlingue d'un avion!

CLASSE ANELFA ▶	A0	A1	A2	A3	A4	A5
Diamètre maximal des grêlons	< 1	1-1.9	2-2.9	3-3.9	4-4.9	>= 5
Terme usuel	grésil, petit pois	bille, grain de raisin, cerise	oeufs de pigeon, pièce de 2 €	noix, balle de ping-pong	oeuf de poule, balle de Golf	pêche, pomme orange, balle de tennis
Energie cinétique moyenne	10 J.m ⁻²	50 J.m ⁻²	200 J.m ⁻²	500 J.m ⁻²	800 J.m ⁻²	
dommages types	accidents de la route, fleurs coupées	dommages aux vignes vergers, tabac	dommages importants aux céréales légumes, arbres	dommages à 100% sur toute culture, vitres cassées, voitures endommagées	paysage d'hiver, animaux tués personnes blessées, avions au sol endommagés	événement extrêmement dangereux, risque mortel
couverture moyenne du sol	0.1	0.15		0.35	0.35	

MAI 2025
Quand Paris et sa région souffrent

C'était prévu!

Le **3 mai**, un *front d'air froid de basse couche* en provenance de la Mer du Nord et de la Manche entre en conflit avec de *l'air chaud* de la Beauce au bassin parisien et aux frontières allemandes.

C'est ce **conflit de masse d'air** qui donne naissance à un **front orageux le long d'un axe situé au nord de la région Centre, gagnant ensuite les Yvelines pour atteindre ensuite Paris et sa petite couronne.**

Cette **supercellule** a produit des chutes de grêle atteignant des diamètres de **2 à 3 cm**, voire **4 cm** selon certains secteurs, occasionnant de belles frayeurs aux Parisiens et de nombreux dégâts.

KERAUNOS

 Jean Dini
@jeandini · Suivre

Orage de grêle avec des grêlons gros comme des balles de golf à Paris. Jamais vu ça de ma vie. #Orage #Paris



4:34 PM - 3 mai 2025

794 Répondre Copier le lien du post Lire 24 réponses

Si Paris a fait la Une de l'actualité lors de cette journée, d'autres chutes de grêle ont également touché le **Sud-ouest, le Massif Central et le Nord-est**:

Des chutes de grêle de **2 à 4 cm** de diamètre ont effectivement été signalées entre le **nord des Pays de la Loire et l'Alsace**, touchant également la **Champagne et la Lorraine**.

Mais aussi entre **le sud de l'Aquitaine et l'ouest de l'Occitanie**, avec des grêlons signalés de **4 à 5 cm** de diamètre, entre **le Béarn et l'Armagnac** et sur **la Bigorre et le Comminges**.



03/05/2025 20:30 - Vincent Birou

Bédeille (64)



03/05/2025 19:00 - @Onimecroco

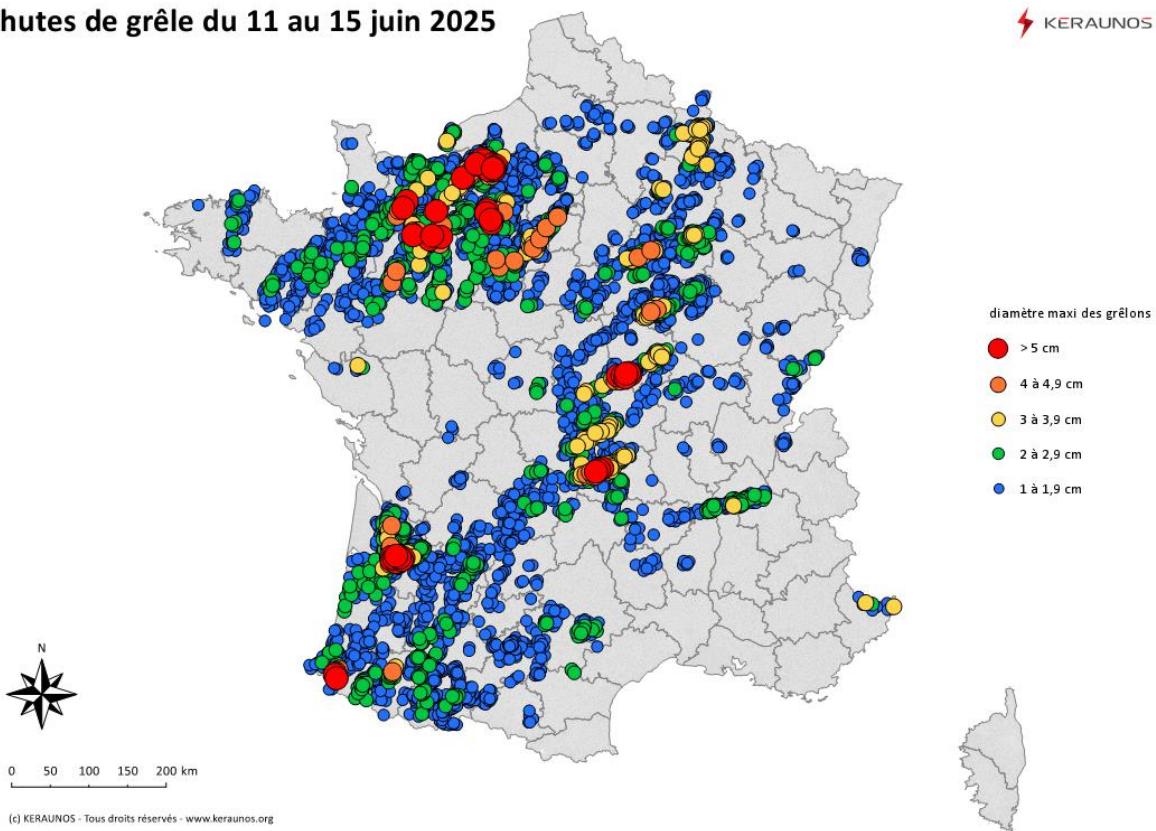
Lalongue (64)

JUIN 2025

Grêlons « presque » géants

Selon les données collectées par Kéraunos, une séquence orageuse remarquable par sa violence a concerné le territoire national du **11 au 15 juin**. Les dégâts sont parfois considérables.

Chutes de grêle du 11 au 15 juin 2025



(c) KERAUNOS - Tous droits réservés - www.keraunos.org

Chutes de grêle observées en France entre le 11 et le 15 juin 2025. © KERAUNOS

4 672 chutes de grêle > 1 cm, dont 1 110 chutes > 2 cm et 50 chutes > 5 cm.

Les 9 cm de diamètre ont été atteints le 13 juin en Gironde et le 14 juin dans le Puy de Dôme.



Violentes chutes de grêle dans le Puy-de-Dôme le 14 juin. © Sonia P. pour Keraunos

Le dramatique statut de « **grêlon géant** » (> 10 cm) n'est malheureusement pas loin....

Et chez nous?

Même si le réseau Prévigrêle a connu des épisodes grêligènes, nous pouvons affirmer que nous avons été relativement épargnés...

Fait notable de cette campagne: l'épisode du 29 avril 2025 qui a fait des ravages sur le secteur de Pernes-les-Fontaines (84), pulvérisant de grandes surfaces de maraîchage par un déluge de petite grêle en très grosse quantité lors d'un épisode orageux intense et long.

Cette catastrophe, assez localisée, laisse malheureusement apparaître un défaut de maillage sur notre réseau. Cependant, faute de financement, l'association ne peut pas y pallier.

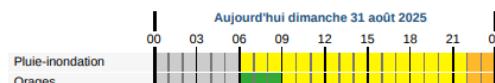
SEPTEMBRE 2025

Premier épisode méditerranéen

Après 2 trop longues périodes de **canicule** durant l'été, en *juin-juillet* et *août* 2025, le **premier épisode méditerranéen** frappe notre région dans la nuit du **31 août au 1^{er} septembre**.



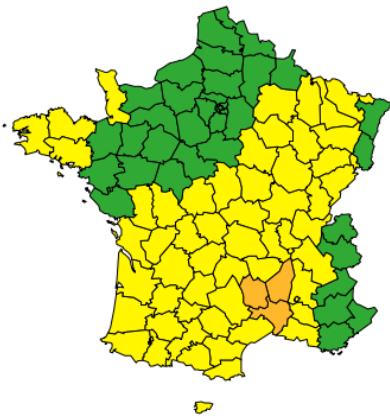
Vigilance



Vigilance météorologique et crues

Émise le dimanche 31 août 2025 à 06h06

Aujourd'hui : dimanche 31 août



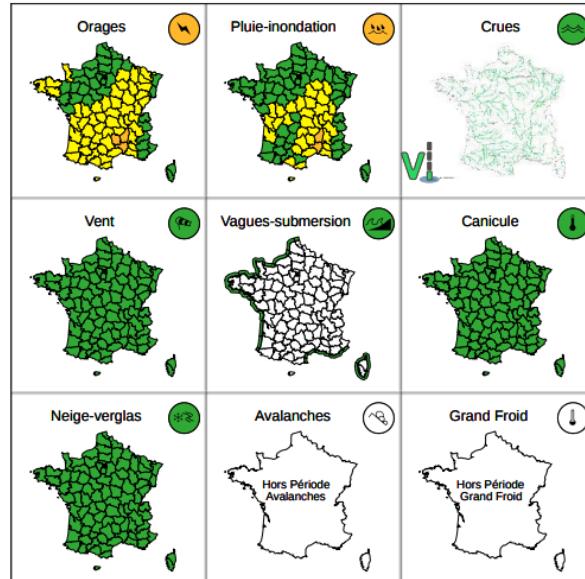
► Définition des couleurs de la Vigilance

3 départements en Orange
55 départements en Jaune et l'Andorre

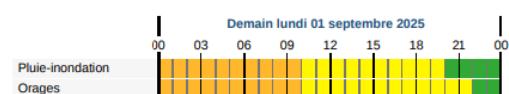
Épisode pluvio-orageux du Sud-Ouest au Nord-Est dimanche en fin d'après-midi et soirée de dimanche.

Episode méditerranéen actif se mettant en place dimanche soir et se poursuivant lundi.

► Conseils pour se protéger en Vigilance orange



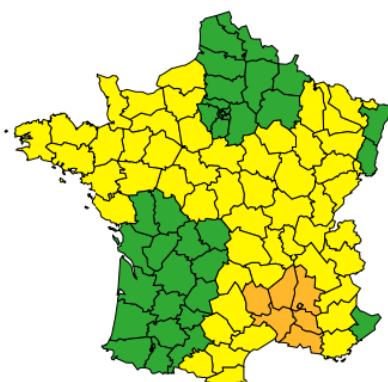
Vigilance



Vigilance météorologique et crues

Émise le dimanche 31 août 2025 à 06h06

Demain : lundi 01 septembre

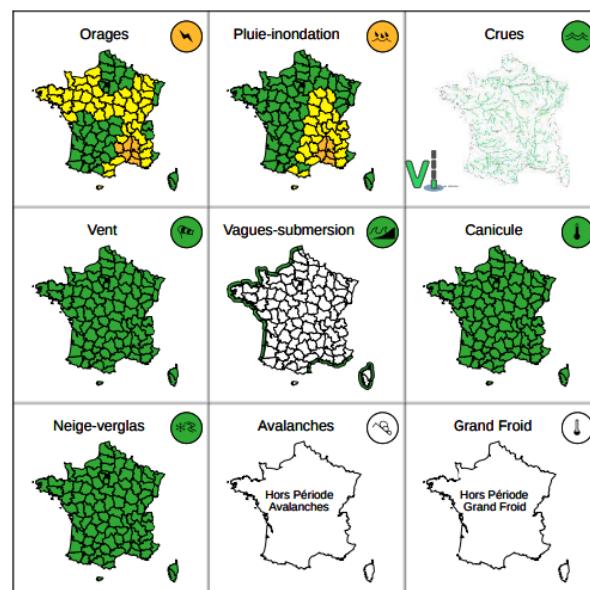


6 départements en Orange
53 départements en Jaune et l'Andorre

Episode méditerranéen actif se mettant en place dimanche soir et se poursuivant lundi.

► Conseils pour se protéger en Vigilance orange

► Définition des couleurs de la Vigilance



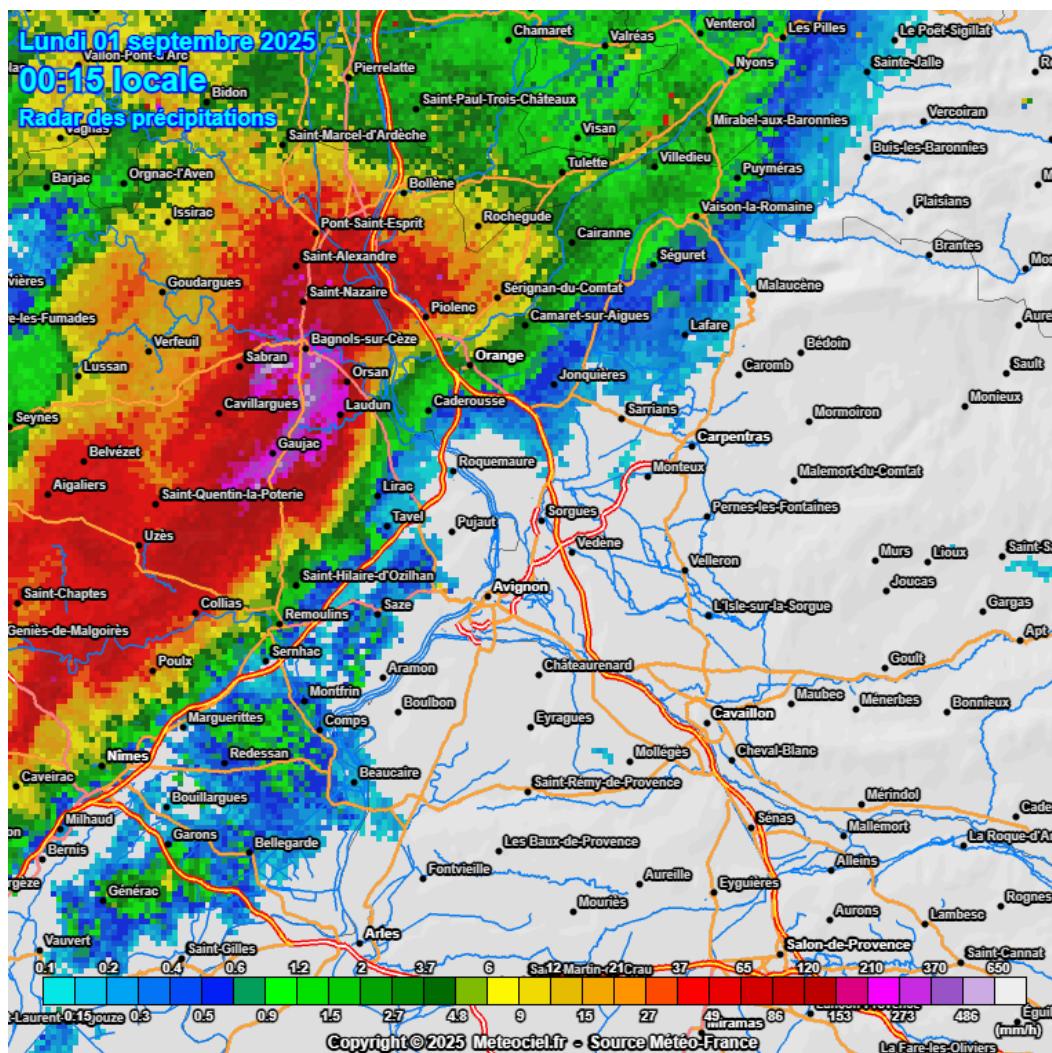
SEPTEMBRE 2025

Premier épisode méditerranéen

L'alerte est lancée. Les orages violents sont annoncés : *forts cumuls attendus, vents forts et forte électricité prévus....*
Tout le monde se prépare....

Les plus forts cumuls de pluie qui nous ont été communiqués, avec malheureusement quelques chutes de grêle référencées, sans vraiment de dégâts constatés, sont principalement concentrés dans le Gard (30) :

- 198 mm à Sabran,**
- 159 mm à Uzès**
- 150 à 220 mm à Saint Quentin la Poterie,**
- 155 mm à Cavillargues,**
- 130 mm à Saint Paul les Fonts.**



Mais ce qui restera dans les mémoires survient **une demi-heure plus tard** sur **Orange, Vaucluse (84)** : une **tornade** emporte sur son passage des *toitures*, des *arbres*, coupant la circulation sur des *routes inondées* par des cumuls de **150 mm de pluie**. Près de 1 000 foyers se retrouvent privés d'électricité. Des **rafales de vent jusqu'à 134 km/h** relevées sur la base aérienne. Du *mobilier de jardin* envolé, un *Algeco* déplacé.

Malheureusement, ces phénomènes sont amenés à devenir récurrents. Nos latitudes ne sont plus à l'abri de ces phénomènes météo dévastateurs.

(Tornade : LE phénomène météorologique le plus dévastateur. Une tornade se forme lors d'orage violent. C'est un puissant tourbillon d'air ascendant en entonnoir, dont le diamètre est généralement compris entre 50 et 1 000 mètres. Elle prend naissance à la base d'un énorme nuage, le Cumulonimbus.)

Les générateurs terrestres à vortex utilisés par l'Anelfa diffusent 200 milliards de particules d'Iodure d'Argent par seconde jouant le rôle de noyaux glaçogènes artificiels.



GRÉLIMÈTRE

BOUTEILLE D'AIR SOUS PRESSION

TESTO

RÉSERVOIR DE SOLUTION ACÉTONIQUE D'IODURE D'ARGENT

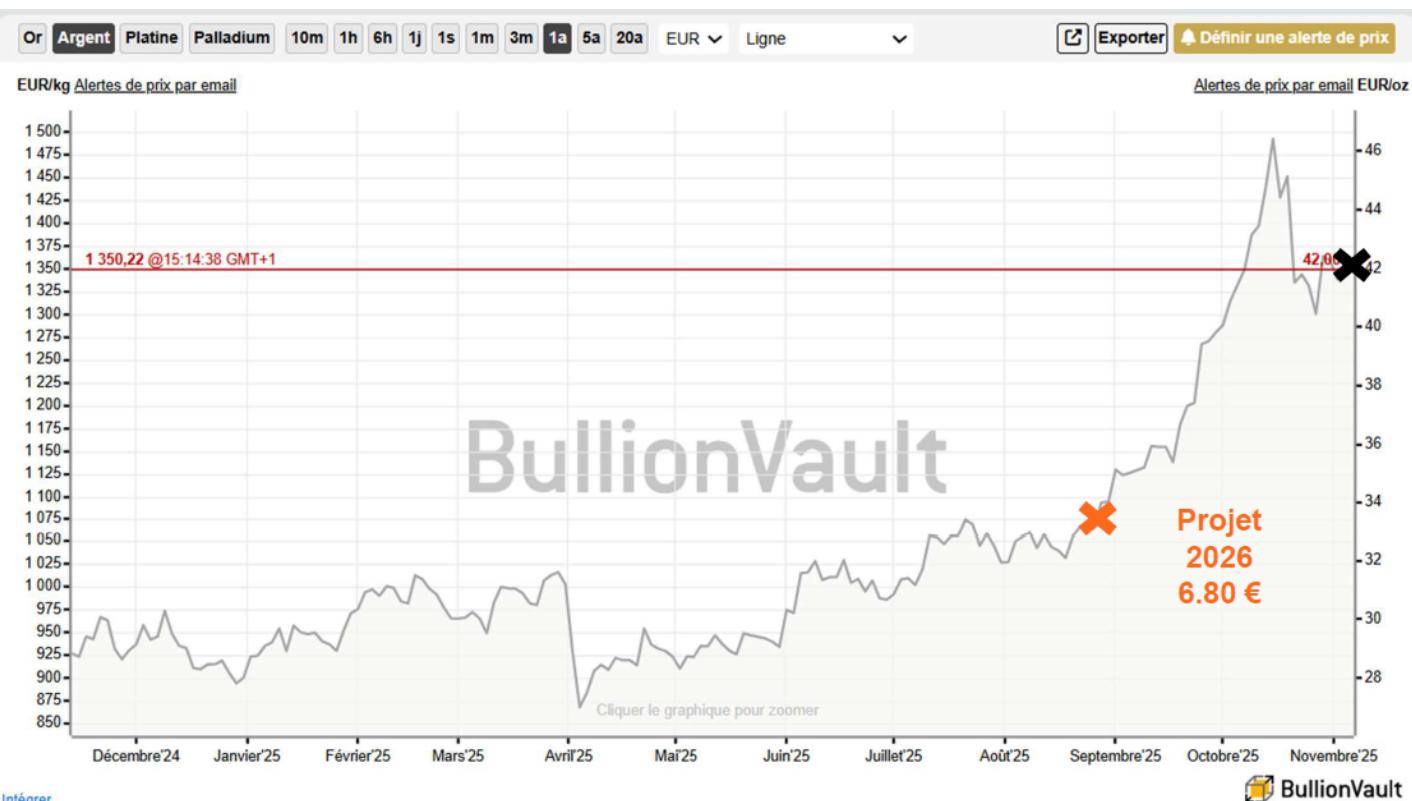
CHAMBRE DE COMBUSTION

Cours de l'argent sur 20 ans

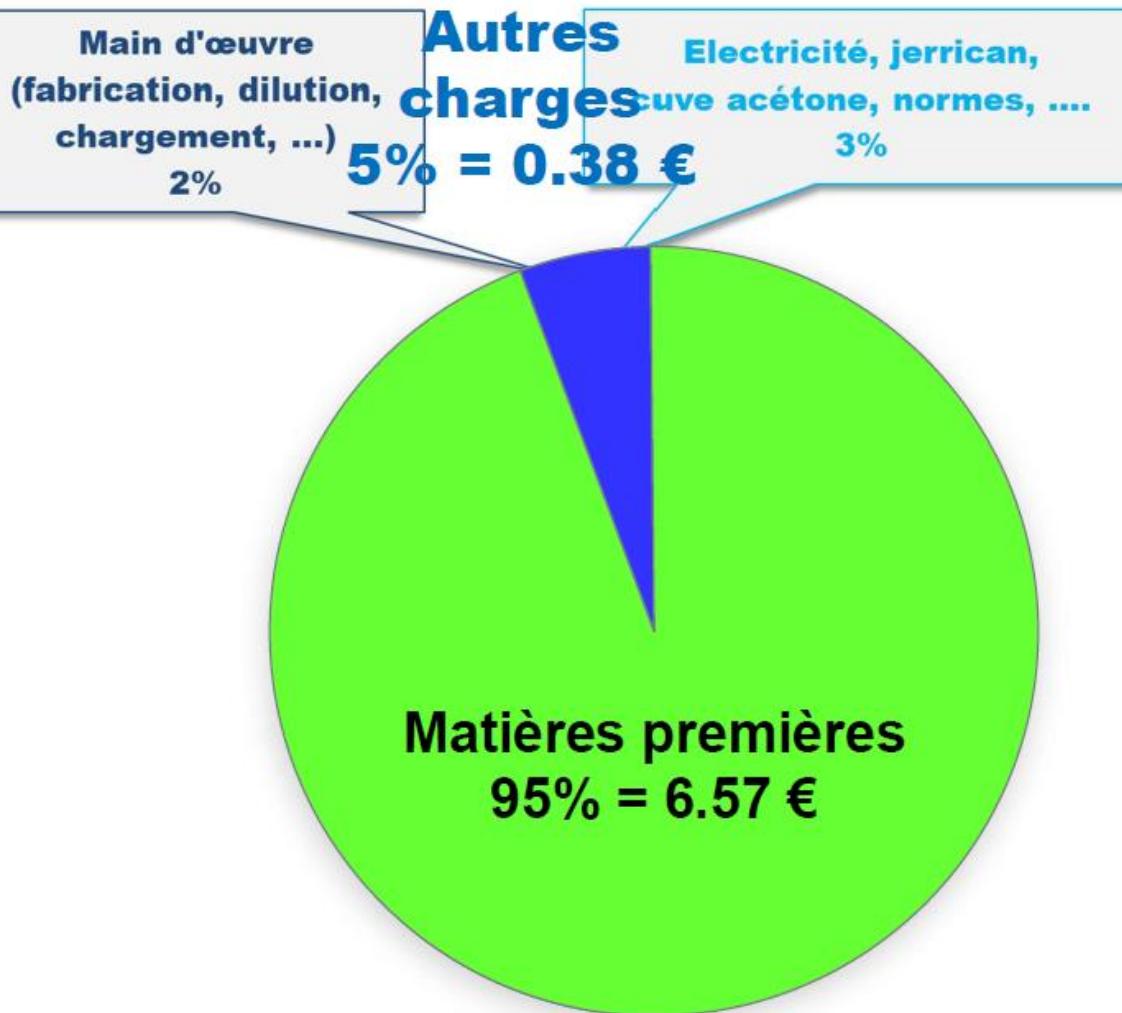


La fabrication de la solution acétonique d'iodure d'argent nécessite l'achat d'argent pur dont le prix fluctue au gré des envolées du cours des matières premières.

Cet argent n'est pas stocké tel quel. Dès sa réception, il est immédiatement transformé selon le procédé de fabrication de la solution utilisée dans nos générateurs terrestres.



Répartition des coûts de revient de la solution diluée



Prix de revient
6.95 €

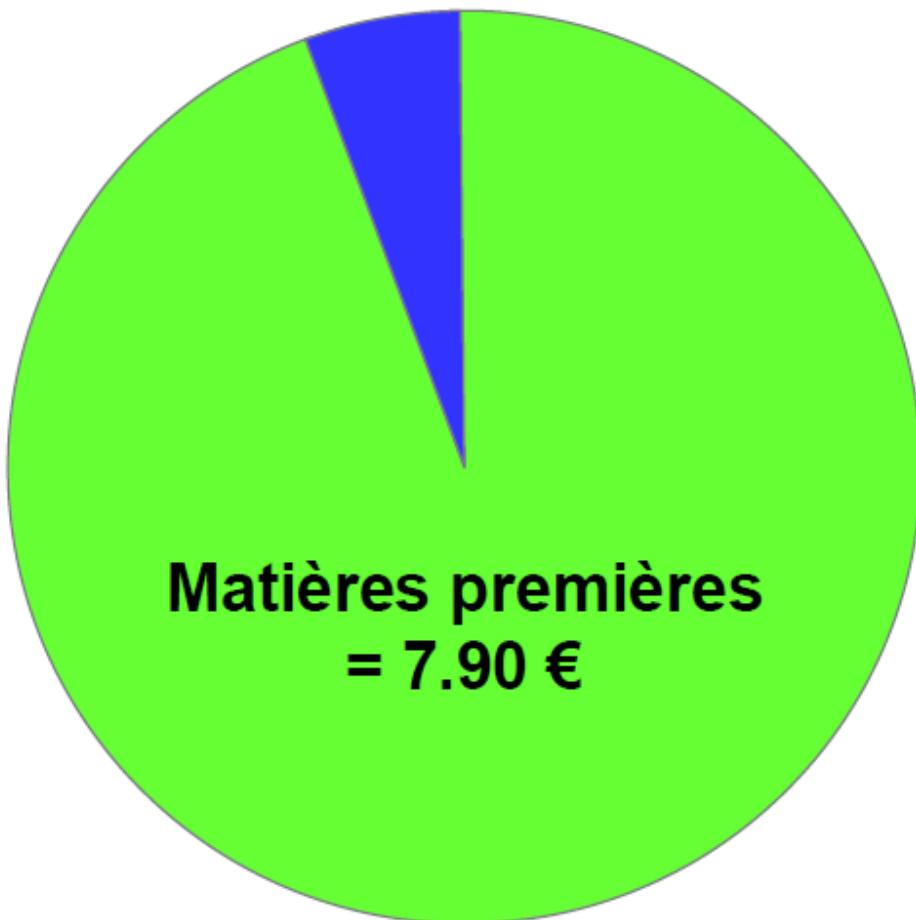
En tenant compte du stock déjà fabriqué en 2025

6.80 €

L'extrême volatilité du cours de l'Argent sur les marchés mondiaux fixe le prix du kilo de cette matière première à 1 492,43€ mi-octobre 2025. Le budget prévisionnel de l'Anelfa fixe le prix de rétrocession sur la base de la moyenne annuelle.....

Répartition des coûts de revient de la solution diluée

Autres charges
= 0.38 €



Prix de revient
8.28 €

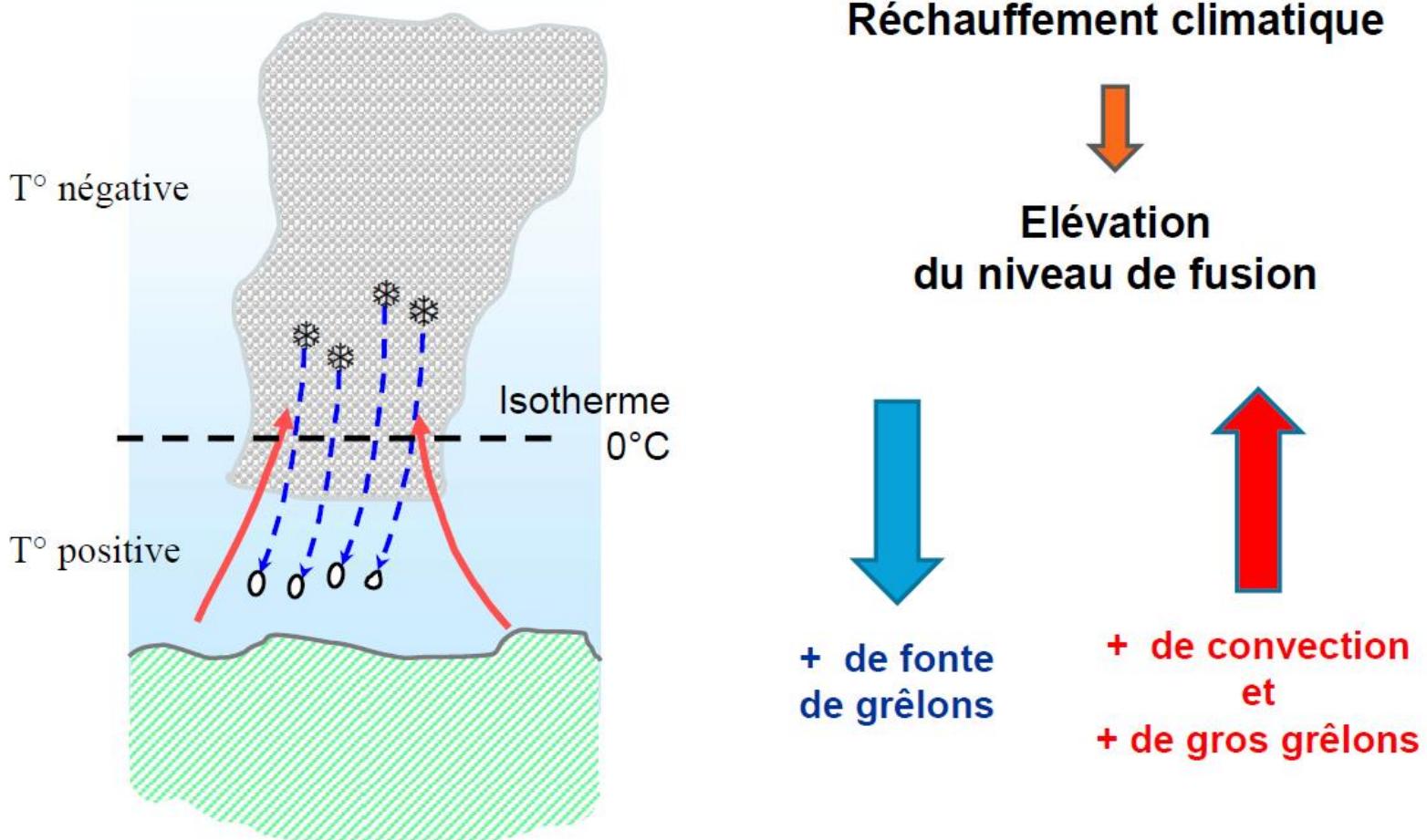
En tenant compte
du stock déjà
fabriqué

7.45 €

Pourquoi utilise-t-on de l'iodure d'argent

- L'iodure d'argent est efficace dès -7°C
(la plupart des noyaux ne le sont qu'à -15°C)
- L'iodure d'argent est insoluble dans l'eau
- 1 gramme d'Agl : maximum de particules utiles produites (10^{14})
(par exemple 1g d'iodure de cuivre produit 2 fois moins de noyaux)
- Taille des particules optimum
(Réglage du générateur pour optimiser la T° de la combustion)
- Effets sur la santé et l'environnement analysés

Effet d'une augmentation des températures



La genèse...

C'est à l'initiative d'un groupe d'agriculteurs issus du CIVAM, rejoints par le CETA et le SEA de Cavaillon (84) que le projet de trouver une solution pour se prémunir contre les dégâts liés aux chutes de grêle s'est structuré. En 1996, un comité de pilotage voit le jour sous l'égide d'**André BRIEULLE**, alors Président de la Fédération Départementale CIVAM de Vaucluse, ainsi que du CETA et du GDA. Ce comité est alors géré par les administrateurs du CIVAM.

contre la grêle

Puis...

D'abord, ses Présidents et Présidentes :

À la création de Prévigrèle en 1997, **Robert MOUTIN** prend la Présidence jusqu'à son décès, survenu en 2007. Arboriculteur, exclusivement dans la culture de la pomme, sur les communes de Cavaillon et Robion (84), Premier adjoint à la Mairie de Robion (84), Robert MOUTIN a également été technicien sur le réseau et a mis à disposition gracieusement un dépôt de stockage sur la commune de Robion (84).

En 2007, c'est **Jacques VIDAUD** qui reprend le flambeau. Au sein du Conseil d'administration de Prévigrèle, il représentait déjà le secteur des Bouches-du-Rhône (13). Retraité lors de sa nomination, il a mis à profit son expérience professionnelle d'ingénieur horticole au CTIFL au bénéfice du réseau. Domicilié à Saint-Rémy-de-Provence (13) où il était Premier adjoint, il est resté investi dans sa mission jusqu'à son décès, en 2019.

C'est alors **Didier DELPI** qui a été élu Président. Par son statut de Maire de Saint-Gervais (30), il était alors Conseiller délégué à l'agriculture, au commerce et à l'artisanat au sein de la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien. Cette expérience a servi sa mission jusqu'à sa démission en 2024.

Et depuis novembre 2024, Prévigrèle a, pour la première fois, une femme à la tête de son Conseil d'administration, **Laetitia LAMBERT**, gérante de l'exploitation arboricole familiale, spécialisée dans la culture de la pomme, sur la commune de Saint-Rémy-de-Provence (13).

Chacun leur tour, secondés par leur Conseil d'administration, ces hommes et femme, ont déterminé les lignes de conduite à suivre pour l'évolution du réseau Prévigrèle qui a connu de nombreuses modulations.

Ce travail de longue haleine n'aurait pu être sans l'investissement de son équipe administrative.

Isabelle CASAMAYOU, technicienne à la Fédération Départementale CIVAM de Vaucluse (84) et au Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse, et **Nicolle CHAPOTIN**, secrétaire de la Fédération Départementale CIVAM de Vaucluse (84) étaient là, à la création du réseau. Isabelle CASAMAYOU gérait la partie « réunions » quand Nicolle CHAPOTIN avait à sa charge la partie administrative et comptable.

En 2000, l'extension se fait dans les Bouches-du-Rhône et est gérée par **Nathalie MAMMEZ**, technicienne au CIVAM 13. Elle a conservé cette mission jusqu'en 2005.

Isabelle et **Nicolle** ont travaillé ensemble jusqu'en 2005, date à laquelle Nicolle CHAPOTIN a pris la gestion totale de Prévigrèle, en tant que coordinatrice. Jusqu'en 2021 et son départ à la retraite. Elle a alors été remplacée dans ses missions par **Sandra SCAVENNEC**.

Et toutes ces tâches administratives ont eu leur pendant sur le terrain avec les équipes techniques. Plusieurs techniciens se sont prêté main forte, sur tout ou partie du réseau, au gré de son évolution.

Pierre TROLLAT gérait le réseau sud Drôme (26) avant la création de Prévigrèle. Il a continué ses missions jusqu'en 2010, en y ajoutant le Nord Vaucluse (84) à partir de 1997.

De 1997 à 2007, **Robert MOUTIN** et **Philippe FABRIES** géraient en parallèle l'équivalent de la zone Centre du réseau actuel. Jusqu'en 2007, **Jean-Marc DAVIN** assurait le côté technique des Bouches-du-Rhône (13).

La CAPL, quant à elle, était missionnée pour recevoir les jerricans de solution et les livrer sur sites.

En 2007, **Frédéric JOUFFRET** est arrivé en tant que prestataire de service sur le réseau, en prenant à sa charge le secteur des Bouches-du-Rhône (13), ainsi que le secteur précédemment suivi par Robert MOUTIN et Philippe FABRIES, puis une partie du secteur de Pierre TROLLAT.

Suite au départ définitif de Pierre TROLLAT, **Jean-Claude MICOL** est arrivé en 2010 avec un secteur situé dans le Nord du Vaucluse (84) et le sud de la Drôme (26).

Face à la multiplication des générateurs à gérer, l'équipe composée par Frédéric JOUFFRET et Jean-Claude MICOL s'est agrandie en 2025 avec l'arrivée de **Elian BONNET** qui aura à sa charge une bonne partie de l'est du Vaucluse (84).

La lutte contre la grêle

Toute une équipe se mobilise sur le terrain tout au long de la campagne de prévention pour protéger l'intégralité de la population de notre territoire d'action.

Des femmes et des hommes, profondément attachés à leur réseau, qui œuvrent dans l'ombre, silencieusement, respectueusement, pour le bénéfice de tous : ruraux et urbains sont à l'abri. Nous y veillons consciencieusement.

Même si la méthode de lutte par ensemencement des nuages potentiellement grêligènes à l'iode d'argent commence à faire parler d'elle, nous ne sommes pas encore suffisamment connus.

Cependant, c'est par cette connaissance que nous obtiendrons la reconnaissance.

Bien sûr, vous qui nous suivez depuis de nombreuses années, avez déjà lu ces mots !

CONNAISSANCE = RECONNAISSANCE

Mais nous continuerons d'insister sur cette notion qui est primordiale pour Prévigrèle.

Et qui paie...

Pour preuve : la campagne 2026 verra s'étoffer le réseau par l'Ardèche. L'Union des Vignerons Ardéchois nous a approché cette saison pour travailler sur l'installation d'une vingtaine de générateurs terrestres à visée de protéger l'intégralité de son territoire.

Une autre preuve ? Des sponsors viennent en soutien de notre action ! Ils reconnaissent la nécessité de continuer à protéger le terrain pour, eux aussi, pouvoir continuer à travailler ! Et nous leur rendons la politesse en diffusant leurs informations, à grande échelle !

Encore une ? La fidélité de nos adhérents-financeurs historiques, l'adhésion de nouveaux soutiens. Des finances renforcées, même si toujours fragiles.

Notre équipe locale est solide !

Toujours accompagnée de ses partenaires techniques, aucun effort n'est laissé de côté. Toute démarche a son utilité, sa nécessité.

C'est pourquoi nous avons, pour cette campagne, pris le parti de développer notre présence sur internet grâce à la chance que nous offre l'**Anelfa** de développer notre page Adhérent sur leur site.

N'hésitez pas à nous suivre et à partager l'info !

Nous comptons sur vous !

Le Conseil d'administration de Prévigrèle se fait le porte-parole de l'ensemble des bénévoles et adhérents du réseau et vous remercie pour votre temps de lecture et, peut-être, de découverte.

Cette expérience vous a plu mais vous en souhaitez davantage ?

Contactez le siège : Sandra se tient à votre disposition pour échanger, discuter, se rencontrer.

Mais aussi ici : <https://www.anelfa.asso.fr/PREVIGRELE.html>

LONGUE VIE À PRÉVIGRÈLE !